

DELIBERATION PORTANT CREATION DU DIPLOME D'UNIVERSITE TALENTS CONCOURS SOCIAUX  
PORTE PAR L'ECOLE DE DROIT

LE CONSEIL DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE  
DU MARDI 27 SEPTEMBRE 2022,

Vu le code de l'éducation ;  
Vu le décret n°2020-1527 du 7 décembre 2020 portant création de l'Etablissement Public Expérimental Université  
Clermont Auvergne (EPE UCA) ;  
Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne, notamment les articles 26 à 28 ;  
Vu le règlement Intérieur de l'Université Clermont Auvergne ;  
Vu la délibération du conseil d'administration du 16 mars 2021 portant élection du Président de l'université, Mathias  
BERNARD ;

Vu le quorum atteint en début de séance ;  
Vu la présentation de Françoise PEYRARD, Vice-Présidente en charge de la Formation ;

Après en avoir délibéré ;

**DECIDE**

de créer le Diplôme d'Université Talents Concours sociaux porté par l'Ecole de Droit, tel que présenté en annexe.

Membres en exercice : 43  
Votes : 25  
Pour : 21  
Contre : 4  
Abstentions : 0

**Le Président de l'Université  
Clermont Auvergne,**

**Mathias BERNARD**

CLASSE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : CFVU UCA DELIBERATION  
2022-09-27-09

TRANSMIS AU RECTEUR :

PUBLIE LE :

**Modalités de recours :** En application de l'article R421-1 du code de justice  
administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par  
voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à  
partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.



## DOSSIER DE VALIDATION DU-DIU Volet pédagogique

# DU Talents Concours sociaux

- Création -

UFR de rattachement : Ecole de Droit, IRPAG  
Etablissements partenaires : EN3S  
Responsable du diplôme : Claire Marliac  
Validation à compter du : 27 septembre 2022  
Validation accordée jusqu'à fin : 2024-2025  
Délibération CFVU N° 2022-09-27\_09

## **A - Présentation du projet**

### **I – Contexte général – Objectifs de la formation**

La création de ce DU est liée à l'obtention du label « Talents du service public ». Celui-ci entraîne la création d'une classe préparatoire « talents » (CPT) aux concours de la fonction publique, destinée à un public sélectionné sur critères sociaux. L'une des conditions d'obtention de ce label est de proposer aux inscrits en CPT de pouvoir obtenir un diplôme au terme de la préparation.

Le label obtenu par l'UCA a été présenté au printemps 2022. Notre CP Talents est par conséquent centrée sur les concours sociaux (Attaché d'administration hospitalière, Directeur d'établissement sociaux, sanitaires et médico-sociaux, Attaché territorial champ social, Inspecteur des affaires sanitaires et sociales, Ecole nationale Supérieure de la Sécurité Sociale), champ également retenu pour ce DU.

Les préparatoires sélectionnés pour la CPT sont principalement (mais non exclusivement) des étudiants avec un niveau bac +3 ou Master en Droit ou AES. Ils suivent un ensemble de cours assurés par des enseignants de l'Ecole de Droit, de l'IAE Clermont Auvergne et l'Ecole d'Economie, et des intervenants extérieurs.

La formation accompagne les préparatoires vers la réussite à ces différents concours et permet pour l'année universitaire en cours de valider un diplôme (DU) en lien direct avec cet objectif.

### **II – Composante porteuse du projet**

Ecole de Droit (IRPAG)

### **III – Autres composantes de l'UCA participant à la formation**

Ecole d'Economie, IAE Clermont Auvergne

### **IV – Partenaires de la formation**

Ecole Nationale Supérieure de la Sécurité Sociale (Saint-Etienne).

## V – Responsable du DU

Nom, Prénom : MARLIAC Claire

Statut : MCF-HDR

Coordonnées : claire.marliac@uca.fr / 04 73 17 75 64

## VI – Composition du conseil de perfectionnement

Personnel de l'Université Clermont Auvergne :

- Christine BERTRAND, MCF-HDR, Directrice de l'IDEM

Intervenants extérieurs à l'Université Clermont Auvergne :

- Marie-Josée GOMBERT, Directrice URSSAF
- Philippe DELEMARRE, Consultant

Etudiant : 1 étudiant à désigner

## VII – Autres renseignements

Si renouvellement, date de la dernière demande : /

Première année universitaire concernée par la demande : 2022-2023

Niveau de la formation : 2<sup>ème</sup> cycle

Public visé et niveau requis pour intégrer la formation :

	Public visé par la formation	Prérequis
FI	Bac + 3	
RE	Bac + 3 ou VAE	
FC	-	

Durée de la formation : 1 année universitaire, 976 heures

Calendrier de la formation : septembre - épreuves d'admission aux concours

Lieu de la formation : Ecole de Droit

Ouverture en formation initiale (FI/RE) : oui

Ouverture en formation continue (FC) : non

Tarif 1 (tarif plein)	50 €
Tarif 2 (tarif UCAA inscrits dans l'année ou l'année précédente)	-
Tarif 3 (Tarif 2 avec exonération partielle)	-

Nombre minimal d'inscrits pour ouverture de la formation : 5 ; il est nécessaire de s'assurer de l'autofinancement de la formation avant l'ouverture

Capacité d'accueil maximale : 10

Période d'inscription / de candidature : avril-mai, et seconde vague si besoin fin août

Contact Scolarité : Mme Viviana OLM I / scola.irpag.droit@uca.fr / +33 (0)4 73 17 76 40

## B – Description de la formation

### I – Organisation générale de la formation

Les préparateurs suivent les enseignements dédiés à plusieurs concours (5) des fonctions publiques étatique, territoriale et hospitalière, précisément :

- Directeur d'établissement sanitaire, social et médico-social,
- Inspecteur des affaires sanitaires et sociales,
- Attaché d'administration hospitalière,
- Dirigeant de la protection sociale,
- Attaché territorial spécialité Gestion du secteur sanitaire et social.

Cette formation débute en septembre, à l'École de Droit.

### II – Maquette de la formation et Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC)

Les heures sont présentées en UE (pour la compréhension du point IV).

Intitulé UE	Nombre d'heures				Contrôle des connaissances					
	Total	CM	TD	TP	Théorique		Pratique		Période d'examens	Coefficient de l'UE
					Nature et durée de l'épreuve	Coefficient	Nature et durée de l'épreuve	Coefficient		
UE 1 : Note de synthèse	40h	40h			EvC					
UE 2 : Droit constitutionnel et administratif	90h	90h			EvC					
UE 3 : Institutions, droit et politiques communautaires	80h	80h			EvC					
UE 4 : Droit de la fonction publique	80h	80h			EvC					
UE 5 : Droits fondamentaux et libertés publiques	60h	60h			EvC					
UE 6 : Droit et gestion des collectivités territoriales	80h	80h			EvC					
UE 7 : Science politique	60h	60h			EvC					
UE 8 : Evolution des faits politiques, économiques, sociaux et culturels	60h	60h			EvC					
UE 9 : Sciences économiques	80h	80h			EvC					
UE 10 : Statistiques	50h	50h			EvC					
UE 11 : Questions managériales	80h	80h			EvC					
UE 12 : Questions sanitaires et de protection sociale	100h	100h			EvC					
UE 13 : Anglais	40h	40h			EvC					
UE 14 : Entretien/ Concours blancs	76h	76h			EvC					
<b>Total</b>	<b>976h</b>	976h								

### III – Règles de délivrance du diplôme

Le DU est obtenu en contrôle continu, en prenant appui sur les notes acquises avec les devoirs proposés et concours blancs. Il est nécessaire d'acquérir une moyenne supérieure ou égale à 10/20 sur cet ensemble.

Les UE se compensent entre elles. En cas d'échec à la première session, aucune seconde session n'est prévue.

Stage découverte, présentation du service et de ses fonctions : cela ne fait pas l'objet d'une validation.

### IV – Compétences acquises pendant la formation

Compétence	UE 1,	UE 2 à 12	UE 13	UE 14
Analyse de documents	X	X	X	X
Connaissances techniques	X	X	X	X
Propositions opérationnelles	X	X		X
Maîtrise de l'expression écrite	X	X	X	X
Maîtrise de l'expression orale		X	X	X

### V – Equipe pédagogique

Nom Prénom	Etab. de rattachement	Statut	N°UE	Matière	Volume horaire CM
GOMBERT Marie-Josée	URSSAF	IE	1	Note de synthèse	40h
GUERIAUD Marie	UCA	MCF	2	Droit constitutionnel	45h
CHARLES Christopher	Univ. Toulouse	MCF	2 4	Droit administratif Droit de la fonction publique	45h 80h
COUTAREL Stéphane	Comm. Comm du Pays de Saint-Eloy	IE	3	Institutions, droit et politiques communautaires	80h
GONCALVES Barbara	Ministère de la justice	IE	5	Droits fondamentaux et libertés publiques	60h
En cours		IE	6	Droit et gestion des collectivités territoriales	80h
DOUCET Marine	UCA	ATER	7	Science politique	60h
FABERON Florence	Université de Guyane	PR	8	Evolution des faits politiques, économiques, sociaux et culturels	60h
En cours	UCA		9	Sciences économiques	80h
En cours	UCA		10	Statistiques	50h
ROCHETTE Corinne	UCA	MCF	11	Questions managériales	80h
M. CASCIANO M. CRULI M. BONNEFOIS M. CORBIN	CPAM, CARSAT Auvergne, CAF 43, CNSA	IE	12	Questions sanitaires et de protection sociale	100h
En cours	UCA		13	Anglais	40h
Plusieurs intervenants	UCA et IE		14	Entretien/Concours blancs	76h (38 et 38)

Préciser le nombre total d'heures assurées par des personnels de l'UCA : 393h

Préciser le nombre d'heures assurées par des intervenants extérieurs à l'UCA : 583h

## **VI – Composition du jury**

Un jury est nommé pour l'année universitaire par le Président de l'Université sur proposition de la composante qui porte la formation. Il est composé de :

- BERTRAND Christine
- MARLIAC Claire
- GOMBERT Marie-Josée
- DELEMARRE Philippe

## **VII – Modalités d'admission**

Le dossier de candidature est établi au vu des critères fixés par l'arrêté du 5 août 2021 relatif aux cycles de formation dénommés « Prépas Talents » préparant aux concours d'accès à certaines écoles ou organismes assurant la formation de fonctionnaires ou de magistrats de l'ordre judiciaire NOR : TFPF2119143A JORF n°0181 du 6 août 2021

Les étudiants sont sélectionnés sous conditions de ressources et de mérite, sur la base d'un dossier et d'un entretien tenant compte du parcours du candidat, de ses aptitudes, de sa motivation et de son potentiel.

## **VIII – Mobilité à l'international**

sans objet



Avis favorable du Conseil de Gestion de l'Ecole de Droit : 08/09/2022

Approbation du Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : 27/09/2022

Validation accordée pour une durée de 3 ans, jusqu'à fin 2024 - 2025

Signature de la Vice-Présidente Formations, en charge du CFVU

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'S. Leprieux', written in a cursive style.